

Actu-covid > Suite à l'annonce du deuxième confinement, les salariées et stagiaires de l'ARDEAR sont allées se confiner dans leurs lieux de vie respectifs et sont passées en **télétravail** complet. L'activité a été réorganisée pour continuer à mener à bien les missions. Certains événements ont été maintenus en présentiel ou via des réunions téléphoniques et visioconférences. D'autres ont été annulés ou reportés en 2021 (cf. agenda en 3ème page).

Stagiaires >

Nos deux nouvelles stagiaires nous ont rejoints en septembre.

Toutes deux en études

d'ingénieur agronome, elles resteront dans l'équipe jusqu'en février. **Manon** travaille sur l'**installation-transmission** et **Anna** sur le **Répertoire des Savoir-Faire Paysans**.



Manon



Anna

Du mouvement au Conseil d'Administration (CA) >

Pierre-Luc Laemmel (maraîcher et éleveur de volailles en Alsace) devient **trésorier** de l'ARDEAR ! Merci à **Céline** Dechaux pour ses services de trésorière des dernières années.

Christophe Van Hoorne (éleveur maraîcher de la Marne), Josiane Perichon (Amis de la Conf Alsace) et Mathieu Pagès (éleveur de brebis viande de la Meuse) quittent le CA, tandis que **Pierre-Luc** et **Luc** Muller (éleveur de bovins viande et volailles en Moselle) rejoignent le CA de l'ARDEAR. Bienvenue à eux !



Pierre-Luc

> Voir [tous les membres du CA](http://www.agriculturepaysanne.org/files/Composition-du-CA-ARDEAR.pdf) : www.agriculturepaysanne.org/files/Composition-du-CA-ARDEAR.pdf

Les actions menées au 2ème semestre 2020

AG de l'ARDEAR et visite de la ferme de Daniel Starck (Seebach, Alsace) >



L'Assemblée Générale de l'ARDEAR s'est déroulée le 30 septembre dernier en Alsace, ayant été repoussée à cause du covid. 20 personnes étaient présentes. La matinée a permis de faire le bilan des activités de l'année 2019 et de renouveler le CA. L'après-midi était consacrée à la **visite de la ferme de Daniel, paysan-boulangier** à Seebach (67). Après nous avoir fait découvrir des variétés anciennes de blé et son moulin, Daniel nous a emmené dans les champs pour parler des haies plantées pour favoriser la biodiversité. En effet, Daniel fait partie des fermes-pilotes du projet Biodiversité initié par Bio en Grand Est. Le diagnostic biodiversité réalisé lui a fait prendre conscience de la richesse écologique présente sur sa ferme et l'importance de la préserver.

Formations > Plusieurs formations ont été organisées par l'ARDEAR ce semestre :

- > « **Augmenter l'autonomie alimentaire grâce au pâturage tournant dynamique** », les 8 et 15 octobre à Champlin (08)
- > « **Savoir transformer ses Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales** », le 15 octobre à Méné-la-Horgne (55)
- > « **Des sols vivants pour s'adapter au changement climatique** », le 5 novembre à Metz (57)
- > Formations syndicales pour les adhérents de la Conf : « **Assurer une représentation sur le foncier** », le 10 novembre à Brillecourt (10) et le 25 novembre à Epinal (88)

« Comment transformer mes PPAM ? Par quelles techniques ? Avec quel matériel ? »
En PPAM, il est possible de valoriser ses plantes de nombreuses façons : sécher, distiller, cuisiner, etc. Cette formation vous donnera les clés pour progresser, et bien vivre votre métier grâce au partage d'expériences de plusieurs producteurs-rice-s.



FORMATION

« Comment déterminer le potentiel de mes prairies au regard des besoins alimentaires de mon troupeau ? Comment optimiser la valorisation de l'herbe dans l'alimentation pour gagner en autonomie ? »
Cette formation vous donnera les clés pour adapter les principes du pâturage tournant pour gagner en autonomie alimentaire, et améliorer les performances économiques, techniques et environnementales de votre élevage.





Un premier café-transmission réussi en visio >

Le 15 décembre a eu lieu un café-transmission en ligne : pas de café partagé, mais de beaux échanges entre les participants ! Rémi Picot et Françoise Marchand, cédants alsaciens, ont témoigné de leur transmission auprès des 5 paysans présents. L'ARDEAR, Bio en Grand Est, Terre de Liens Alsace et Les Espaces Tests Agricoles ont ensuite présenté les actions qu'ils proposent pour accompagner les cédants aux différentes étapes de la transmission.

Visite de ferme à transmettre > Le 17 novembre, l'ARDEAR a organisé une visite de ferme chez Dominique G., éleveur laitier bio en Haute Marne. La classe de BPREA de Chaumont était présente pour imaginer des projets de reprise de la ferme. Une **restitution** publique est prévue le 19 janvier à l'EPLEFPA Edgar Pisani (52).

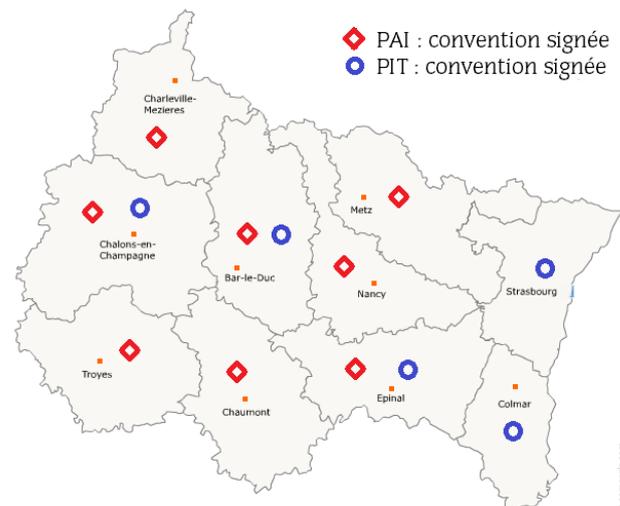


L'ARDEAR rencontre Maraîchage Sol Vivant (MSV) >

Axée sur la recherche et le développement du maraîchage en agriculture de conservation, l'association MSV a été lancée en Alsace en 2019 et fonctionne à partir d'un noyau de maraîchers Alsaciens. Dans l'optique de faire réseau, les animatrices et les paysans de MSV et de l'ARDEAR se sont rencontrés. Un premier lien qui nous permettra à l'avenir d'enrichir le Répertoire des Savoir-Faire Paysans, de communiquer mutuellement sur nos formations et nos événements, de repérer les porteurs de projet et les mettre en relation avec les paysans.

Bio en Grand Est devient partenaire du Répertoire des Savoir-Faire Paysans >

Depuis fin 2020, Bio en Grand Est peut désormais alimenter le Répertoire en fiches et en témoignages. Travaillant déjà ensemble au travers d'appels à projet et valorisant mutuellement nos réseaux, nos travaux, nos mobilisations auprès des porteurs de projet, les deux associations souhaitent pérenniser leur partenariat. Une convention a été signée en cette fin d'année. Cela ouvrira sur un travail de coordination entre les salariées des deux structures.



Partenariat avec les Points Info Transmission (PIT) > Les PIT et les PAI (Point Accueil Installation) sont maintenant les guichets uniques pour les porteurs de projet et cédants. L'ARDEAR est récemment devenue partenaire des PIT et renouvelle son partenariat avec les PAI. Cela signifie que l'ARDEAR s'engage à renvoyer tous les porteurs de projet vers les PIT et PAI, et réciproquement ils s'engagent à faire de même.

< *Carte des départements où l'ARDEAR a signé une convention avec le PAI et/ou PIT. Une convention régionale est signée.*

L'ARDEAR est lauréat du projet ARPIDA >

Qu'est-ce qu'un métier, une ferme et un territoire "attractifs" pour un porteur de projet ? Comment développer cette attractivité pour faciliter les transmissions ? Pour tenter d'apporter des réponses à ces questions, l'ARDEAR est partenaire du projet d'Animation Régionale des Partenariats pour l'Innovation et le Développement Agricole porté par Terre de Liens et Bio en Grand Est et financé par le Ministère de l'Agriculture. L'objectif : mobiliser les acteurs agricoles du Grand Est pour rendre les fermes plus attractives et transmissibles.

Groupe de travail sur la transmission avec le réseau InPACT >

Avec la plateforme associative InPACT (FADEAR, Terre de Liens, CIVAM, AMAP, InterAFOCG : Associations de Formation collective à la Gestion), l'ARDEAR travaille à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer, notamment auprès des politiques et financeurs, sur les enjeux de la transmission et les compétences des membres du réseau.

Interventions en stages 21h >

L'ARDEAR intervient régulièrement dans le cadre du module agroécologie des stages 21h. Claire S. et Sophie Plyant (ovins viande) sont ainsi allées à la rencontre des futur.e.s paysan.ne.s dans les Vosges le 10 septembre. Ariane W., Cécile Raffier (apicultrice), Aude Cathelat (céréales, lentilles, pommes de terre) et Clément Badoinot (bovins lait) sont intervenus en Haute-Marne le 22 septembre et le 24 novembre. Béatrice Q. et Jérôme Hallet (céréales et bovins viande) le 10 novembre dans les Ardennes. **Les paysans motivés pour partager leurs expériences avec les stagiaires sont toujours les bienvenus !**

Evolution des plafonds Vivea >

A partir de 2021, les porteurs de projet en cours d'installation ne seront plus soumis au plafond de 2000 €/an de crédit Vivea pour se former. C'est une victoire de la Conf' et une véritable avancée. Beaucoup de porteurs de projet atteignaient ou dépassaient ce plafond en suivant seulement les formations préconisées par leur Centre d'Elaboration du Projet Professionnel Personnalisé (CEPPP).

Pour les autres contributeurs.trices Vivea, le plafond est augmenté à 2250 € à partir de 2021.



Zoom sur Objectif

Terres > Terre de Liens vient de lancer sa nouvelle plateforme d'**annonces foncières** ! Le site s'inscrit dans une volonté de faciliter la mise en relation entre des personnes à la recherche de terres agricoles et des personnes qui ont un bien à transmettre ou à louer. Objectif Terres vise ainsi à rendre visible l'offre et la demande foncière sur les territoires, pour participer à son niveau au renouvellement des actifs agricoles. Et vous pourrez y contribuer !
> Rendez-vous sur www.objectif-terres.org



Répertoire des Savoir-Faire Paysans > Suite aux entretiens réalisés chez des paysan.ne.s, de **nouvelles fiches** vont paraître sur le site en janvier, n'hésitez pas à aller les consulter ! Depuis le mois de mars, le **nombre de porteurs de projet non issus du milieu agricole qui nous sollicitent a été multiplié par 20** ! Le Répertoire se développe au-delà du Grand Est avec une convention signée avec la FADEAR (réseau national) pour les accompagner.

Agenda 2021

Formation « Savoir conduire un élevage de lapin »

Mardi 12 janvier. Saulx-lès-Champlon (55)

Conférence-débat « Transmission »

avec Bio en Grand Est et Terre de Liens

Jeudi 11 février. Prauthoy (52)

Formation « Réussir la transmission de ma ferme »

Sur 3 jours : Jeudi 14 janvier, Lundi 1er février, Mardi 23 février. Breitenbach (67)

Formation « Réussir la transmission de ma ferme »

Sur 3 jours : Vendredi 12 février, Mardi 2 mars, Lundi 22 mars. Chaumont (52)

Restitution des projets de reprise de la ferme de Dominique G. par les BPREA

Mardi 19 janvier. Chaumont (52)

Café Installation-transmission avec Bio en Grand Est

Mardi 16 février. Mirecourt (88)

Formation « Mieux communiquer sur l'agriculture paysanne et le métier de paysan »

2 sessions en février-mars. Lieux à préciser (88 & 54).

Formation « Augmenter l'autonomie alimentaire grâce au pâturage tournant »

En mars. Lieu à préciser (08)

Visite de la ferme de JP. Duhail avec le groupe jeune Alsace

Mercredi 10 février. Aubure (68).

Formation « Sols vivants », avec Konrad Schreiber

8 avril. Lieu à préciser (57)

Formation « Volailles »

Date et lieu à définir.

NB : Les formations proposées sont ouvertes à tous les paysan.ne.s du Grand Est quelque soit leur département d'origine. Les lieux indiqués sont susceptibles de changer. Ces formations peuvent être organisées dans d'autres départements sur demande. Contactez-nous.

Annonces paysannes

Pas d'annonces actuellement. Si vous souhaitez diffuser une annonce dans la prochaine lettre d'info, n'hésitez pas à nous l'envoyer.

Contact

Ariane Walaszek
Animatrice coordinatrice

ARDEAR Grand Est
Maison de l'Agriculture
26 rue du 109e RI
52000 CHAUMONT



Tél : 06 12 40 45 48
ardeargrandest@gmail.com
www.facebook.com/ardeargest

